

Ligne directe : 514.847.4805
mhivon@ogilvyrenault.com

SOUS TOUTES RÉSERVES

Montréal, le 12 juillet 2010

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

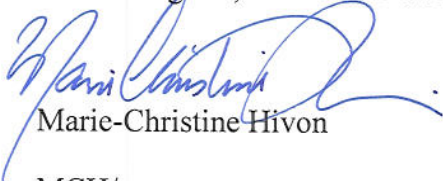
OBJET : Phase 2 – Demande du Transporteur afin de modifier ses Tarifs et Conditions des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2009
Votre dossier : R-3669-2008, phase 2
Notre dossier : 00378415-0229

Chère Me Dubois,

Le Transporteur a reçu copie de la correspondance de Me Paule Hamelin et souhaite faire les représentations suivantes. Le Transporteur ne s'oppose pas à la demande d'un délai additionnel de trois (3) jours pour le dépôt des demandes de renseignements de l'intervenant, mais demande à la Régie de lui accorder un délai équivalent de trois (3) jours ouvrables, reportant ainsi l'échéance pour fournir les réponses aux demandes de renseignement de cet intervenant au 25 août.

Par ailleurs, le Transporteur ne dispose pas d'une version anglaise de la pièce HQT-2, document 2 (en liasse) ou de sa révision HQT-2, Document 2R et n'a pas l'intention de faire traduire ces pièces. Le Transporteur réitère qu'il n'a pas l'obligation de déposer des versions française et anglaise de sa preuve et invite EBMI à faire faire sa propre traduction si elle le juge nécessaire pour ses fins.

Veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Christine Hivon

MCH/

c. c. Me Jean Morel – Hydro-Québec TransÉnergie
Intervenants – R-3669-2008, phase 2
Me Éric Dunberry